

# Agencement de l'espace architectural

RNCP30973 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                      |
|-------------------------|--------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 4                             |
| Sigle                   | BAC PRO — Baccalauréat professionnel |
| Code(s) NSF             | 234                                  |
| Code(s) ROME            | H2206, H2209, F1604                  |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit              |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Agencement de l'espace architectural est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'étude pour participer à la conception technique du projet. Sur chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à :

- participer à la finalisation de l'étude esthétique du projet ;
- préparer l'ensemble des dossiers techniques et administratifs relatifs au projet mettant en œuvre différents matériaux (bois, dérivés du bois, métaux, verre, minéraux, tissus...) à partir des concepts et normes de l'agencement et du cahier des charges architectural ;
- réaliser les plans des ouvrages d'agencement et des lots sous-traités ;
- participer à l'élaboration du planning de réalisation des ouvrages et d'intervention des entreprises ;
- conduire l'installation complète d'un agencement ;
- coordonner le travail d'une équipe et des différents intervenants (intervention de plusieurs corps d'états).

Il est capable de s'intégrer rapidement dans une équipe de travail et, après quelques mois passés dans l'entreprise, d'affirmer son autonomie et montrer sa capacité à prendre en charge la conduite d'un projet jusqu'à son aboutissement.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises d'agencement et/ou de menuiserie.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien professionnel en agencement, technicien d'études en agencement, technicien de chantier en agencement

### RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Facteurs principaux                 | Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Non-durabilité de l'emploi                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Salaire médian (mensuel)            | 1 900 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Diplôme le plus fréquent            | CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Familles professionnelles (FAP)     | B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois · tension 5/5 (Très élevée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 21 127                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Jugés difficiles à recruter         | 63 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Emplois saisonniers                 | 9 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Familles professionnelles (FAP)     | B2X37 — Ouvriers peu qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP<br>B2X38 — Ouvriers qualifiés en menuiserie et en agencement du BTP<br>B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP<br>F1X31 — Ouvriers et techniciens de la scierie, de l'assemblage et de la fabrication d'ouvrages en bois                                                                                                                 |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

- pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem.

### ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP11934

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.legifrance.gouv.fr>

<http://www.cndp.fr>

**Fiche officielle (France Compétences)**

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30973/>